RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*

Mission régionale d'autorité environnementale

Auvergne-Rhône-Alpes

# Information de la mission régionale d'autorité environnementale d'Auvergne-Rhône-Alpes sur Révision réglementation boisements de Lapte (43)

**2026-ARA-AUPP-1815 / 2026AARA34**

La MRAe d'Auvergne-Rhône-Alpes n'a pu étudier, dans le délai de trois mois imparti, le dossier mentionné ci-dessus et reçu le 7 janvier 2026. En conséquence et conformément à l'article R. 104-25 du code de l'urbanisme, elle n'a formulé aucune observation concernant ce dossier.

La présente information sera :

- notifiée à l'autorité compétente à l'origine de la saisine ;
- jointe au dossier soumis à enquête publique ou autre procédure de participation du public ;
- mise en ligne sur le site internet de la MRAe (www.mrae.developpement-durable.gouv.fr).

Fait à Lyon / Clermont-Ferrand, le 6 août 2026

Pour la MRAe d'Auvergne-Rhône-Alpes

Florence CASTEL

Inspectrice générale, présidente